



COMPTE RENDU DU 7^{ème} COMITÉ DE SUIVI

SITE NATURA 2000 n°FR2601016

« BOCAGE, FORETS ET MILIEUX HUMIDES DU BASSIN DE LA GROSNE ET DU CLUNISOIS »

réuni le 17/01/20 à Navour-sur-Grosne

Présents :

BONNETAIN	François	CC du Clunisois
PRUNOT	Fabienne	Mairie de Navour Sur Grosne
CINIER	Pierre	Mairie de Saint-Point
MEYRUEY	Clémence	DDT 71
DURY	Bertrand	Chambre d'agriculture de Saône et Loire
DUFOUR	Pierre	Chambre d'agriculture de Saône et Loire
NUGUES	Pierre	Mairie de Château
GASTELLIER	Isabelle	DDT de Saône et Loire
MAZOYER	Jean-Jacques	Mairie de Bergesserin
LEGRAND	Edith	Mairie de Bergesserin
BONNETAIN	Catherine	Mairie de Massilly
MORIZOT	Philippe	OFB
BATIFOULIER	Benjamin	ONF
BARRE	Bertrand	ONF
FAUGERE	Michel	Mairie de Navour sur Grosne (Clermain)
DELPEUCH	Pierre-Michel	Mairie de La-Chapelle-Sous-Brancion
FONTERAY	Jean-Luc	Conseiller départemental
KOSPICZEWICZ	Mélanie	SAS TP SIVIGNON
GAUDINET	Maurice	Mairie de Cluny
LACHEZE	Romain	CRPF
PIRET	Jean	Mairie de Suin
LAPALUS	Pierre	Mairie de Saint-Léger
GRIZARD	Jean	APVN et CDPN 71
DEVELAY	Arlette	AOMSL
BADROUILLET	Bernard	Mairie de Navour-sur-Grosne (Montagny)
DE JAVEL	Alain	Massilly
CHARLES DE LA BROUSSE	Philippe	Champagny sous Uxelles
LEROY	Jean-Pierre	Mairie de Navour-sur-Grosne (Montagny)

TERRIER	Frédéric	Agriculteur
SAIVE	Isabelle	Agricultrice
DE WITTE	Jean	Mairie de Navour Sur Grosne (Clermain)
FABRE	Jean-Paul	Mairie de Navour Sur Grosne
DUPAS	Paul	CC du Clunisois
DURANEL	Grégoire	CC du Clunisois

Excusés :

DIRX	Benjamin	Député
JUVANON	Christophe	Maire de Berzé la Ville
HENRIOT	Patrick	Comité départemental de randonnée pédestre
GUIBERT	Marie	UDAP 71
ROLLIN	François	AERMC
SUCHAUT		CCI 71
GERVAIS	Hélène	CEN Bourgogne
BERGERON	Gaëtan	FDC 71
JUGNET	Michelle	Mairie de Sologny
GABRELLE	Catherine	CC Mâconnais-Tournugeois
CORNELOUP	Josiane	Députée
ACCARY	André	Président Département 71
UNTERMAIER	Cécile	Députée
LEBLANC	Marie	CBNBP
COURTOIS	Jean-Patrick	MBA
LACOUR	Bernard	CA 71

Le 7^{ème} comité de suivi du site Natura 2000 du bassin de la Grosne et du Clunisois s'est réuni le **17 janvier 2020 à 14h00 à Navour-Sur-Grosne** à l'invitation de M. François BONNETAIN, Président du Comité de Suivi (COSUI) du site Natura 2000 Grosne-Clunisois.

Madame Prunot, maire de Navour-sur-Grosne, souhaite la bienvenue à l'assemblée et présente la commune nouvelle, réunion des communes déléguées de Brandon, Clermain et Montagny-sur-Grosne.

Monsieur Bonnetain prend la parole pour remercier la mairie de Navour-sur-Grosne d'avoir accepté d'accueillir le Comité de suivi du site Natura 2000, soulignant le fait que c'est la première fois que cette réunion se tient sur la Communauté de Communes Saint-Cyr Mère Boitier. Il adresse également ses remerciements à l'ensemble des participants.

L'ordre du jour est le suivant :

- **Bilan et analyse de l'animation 2019;**
- **Prévision d'animation pour l'année 2020;**
- **Questions diverses**

Bilan et analyse de l'animation

Mise en œuvre des mesures de gestion

La contractualisation agricole

Il n'y a pas eu de nouvelle campagne de contractualisation en 2019. Un certain nombre de journées ont toutefois été consacrées au soutien des agriculteurs qui en font la demande, notamment pour la vérification du respect des cahiers des charges des MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques contractualisées au titre de la PAC (Politique Agricole Commune).

La contractualisation forestière

Un projet de contrat « îlot de sénescence » est en cours sur La Vineuse sur Fégande.

Un contrat « Restauration de mares forestières » a été réalisé (Sologny).

Enfin, le projet de contrat pour de l'irrégularisation est toujours en discussion (Sologny), de même qu'un projet de restauration de mare forestière (Cluny).

Une journée d'information a été mise en place avec le CRPF afin d'informer les propriétaires locaux aux enjeux et contrats du site Natura 2000 du Bassin de la Grosne et du Clunisois.

Le projet de journée de formation à l'« irrégularisation » a été abandonné, faute de participants.

La contractualisation « ni agricole ni forestière »

Les 2 projets concernant des busages de passages de cours d'eau à écrevisses à pattes blanches sur Cluny et Cruzille sont à l'arrêt, du fait du manque de financement du reste à charge. Ce problème bloque également un projet de restauration de pelouse sèche (Donzy le Pertuis), alors qu'un éleveur local est prêt à entretenir ces zones par pâturage ovin.

Des projets de replantation de haies ou d'arbres isolés (Bergesserin et Chapaize) sont en recherche de financement.

2 contrats de restauration de mares sont en cours sur Jaligny et Montagny sur Grosne.

Un travail de communication a été mené sur la possibilité d'aménagements des clochers d'églises, ainsi que sur la restauration de mares et la plantation de vergers et de haies.

La charte Natura 2000 :

Cet outil, mis en révision, doit faire évoluer ses engagements, notamment sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre lors des plantations. Le CRPF et la CFBL ont pu être consultés. Le maintien ou la mise en place de lisières feuillues, ainsi que de ripisylves feuillues sont envisageables.

Veille, conseils et appui technique

	2016	2017	2018	2019
Nb de dossiers	54	23	19	32
Temps passé (jours)	63	28	21	29
Arrachage haies	5	2	2	5
Retournement prairies	11	2	3	12
Curage et travaux sur cours d'eau	7	5	3	9
Drainage, captage de mouillères, assèchement ZH	12	2	2	1
Autres (dt manifestations sportives)	19	12	9	5

Sensibilisation et communication

Panneaux d'exposition et plaquette de présentation

En 2017 ont été réalisés des panneaux de présentation du site Natura 2000 ainsi qu'une plaquette et un « flyers » à destination de la population locale.

Site Internet

Le site internet (<http://grosne-clunisois.n2000.fr/>) a été remis à jour. Des onglets fonctionnels, à destination des différents usagers ont été créés. Une carte interactive permet dorénavant de connaître les limites du site.

Animations et sorties

En terme d'animation, il es tchoisi de répondre aux sollicitations locales. Différents publics sont sensibilisés. Les MFR de Mazille et lycée de Tournus ont fait l'objet d'intervention afin de présenter Natura 2000. Le grand public a pu obtenir de l'information lors de la réalisation de nuit de la chauve souris, d'animation sur les amphibiens ou lors de la semaine du développement durable.

Enfin, des chantiers nature sont organisé sur la restauration de mares ou de pelouses sèches.

Articles de presse

Différents articles ont été produits sur des thématiques particulières (Chauves-souris, amphibiens, ICHN...), notamment sur le JSL ou « Cluny TV ».

Revues des collectivités locales

Ce moyen de communication est toujours très peu utilisé. Un seul article communal a été réalisé sur une thématique Natura 2000. Une participation régulière est toutefois demandée pour la « lettre environnement » de la CC du Clunisois.

Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques

Afin de veiller au respect des engagements Natura 2000 sur le territoire, une partie du temps d'animation est consacrée au suivi de certaines politiques publiques telles que les contrats de rivières, la charte forestière du Clunisois, le territoire à énergie positive (TEPOS TEPCV), les politiques d'assainissement des eaux usées, le plan paysage et la valorisation du bois bocager.

Le dossier de la modification du zonage ICHN concerne notre territoire avec la disparition de cette aide sur 8 communes. 31 exploitations agricoles sont impactées.

Évaluation et amélioration du dispositif

Les inventaires écologiques

Chauves-souris :

Recherche de nouvelles colonies dans les habitations, les églises et ouvrages d'arts...

Austropotamobius pallipes (Ecrevisse à pattes blanches)

Prospections réalisées dans le cadre des évaluations des incidences

Bombina variegata (Sonneur à ventre jaune)

Enregistrement des données relevées sur le terrain

Autres espèces d'intérêts communautaire :

Différentes espèces animales d'enjeu communautaire non intégrées au DOCOB sont présentes sur le site et nécessite à ce titre de développer nos connaissances sur leur répartition. Il s'agit notamment de l'Agrion orné et de mercure, du Cuivré des marais, du Lucane cerf-volant en ce qui concerne les insectes, mais également du Triton crêté et de la Cigogne noire.

Les études scientifiques

Depuis 2016, de nombreuses études ont été menées :

Mise en place d'un protocole de suivi des MAEC mares et pelouses sèches

Suivi de la colonie de chauves souris de Brancion

Cartographie et caractérisation des zones humides

Cartographie et caractérisation des pelouses sèches

Élaboration d'un plan de gestion du territoire de chasse de la colonie de chauves-souris de Brancion

Évolution des boisements du site Natura 2000

Prospection et suivi de cours d'eau à Ecrevisse à pattes blanches

Prospection de chauves-souris

En ce qui concerne l'année 2018, la cartographie des pelouses sèches permet d'amorcer un réflexion sur les zones viticoles afin de préciser les secteur regroupant enjeux environnementaux et possibilités de plantation de vigne.

Le plan de gestion de la colonie de chauves-souris de Brancion met quand à lui en évidence les zones les moins attractives et déconnectées.

Enfin, l'évolution des boisements permet de constater la présence de forêt ancienne sur 60% du couvert forestier actuel. Les résineux représentent près de 27 % des boisements en 2018. Les tendances étudiées montrent un accroissement de plus de 95ha / an des résineux depuis 2003.

Damien Lerat, de la SHNA, présente les résultats des études menées sur l'Écrevisse à pattes et les chauves souris.

Les tendances sont plutôt alarmantes en ce qui concerne les écrevisses. Sur le secteur de Donzy le National, une très grosse baisse des effectifs est constatée, probablement due à des travaux réalisées : curage du lit du cours d'eau, drainage de zones humides, coupe de ripisylves.

Sur Cluny, la baisse est moins significative mais bien présente. Monsieur Borde signale qu'il est envisageable de solliciter le propriétaire privé afin de le réinformer .

Gestion administrative et financière du site :

L'animation du DOCOB est financé à 100% par l'État et l'Europe, via le FEADER. Pour obtenir ces enveloppes, les demandes de financement et de paiement sont donc réalisées par la Communauté de Communes.

Année	Budget réalisé
2016	73 955,36 €
2017	70 686,96 €
2018	69 401,75 € + 11 925,00€ (études)

Synthese des temps de travail par actions :

Action	Temps de travail effectué
Sensibilisation, communication	87h+170h = 257h (37 jours)
Contractualisation	680h (97 jours)
Veille, conseil et appui technique	320h (46 jours)
Missions scientifiques	128h + 670h + 603h + 536h = 1937h (277 jours)
Tâches administratives	355h (51 jours)
Total :	3549 heures (réparties entre l'animateur, 2 vacataires et 2 stagiaires)

Analyse vis à vis du DOCOB :

Code	Action	Calendrier prévisionnel						Priorité
		2013	2014	2015	2016	2017	2018	
1a	Gestion des habitats de reproduction du Sonneur à ventre jaune (rigoles)	X	X	X	X	O		1
1b	Curage locaux des canaux et fossés dans les zones humides		X	X	X	X		2
1c	Gestion des habitats de reproduction du Sonneur à ventre jaune (mouillères)	X	X	X	X	O		1
2a	Gestion des mares	X	X	X	X	O		2
2b	Création, rétablissement ou entretien de mares ou d'étangs	X	X	X	X	X	X	2

3a	Gestion du bocage (haie - 1 côté)	X X X X	1
3b	Gestion du bocage (haie - 2 côtés)	X X X X	0 1
3c	Gestion du bocage (arbres)	X X X X	0 2
3d	Réhabilitation ou plantation de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets	X X X X X X	1
4a	Restauration des ripisylves et de la végétation des berges	X X X X	0 2
4b	Gestion des ripisylves (entretien)	X X X X	0 1
4c	Chantier d'entretien et de restauration des ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles	X X X X X X	1
5	Prise en charge de certains surcoûts d'investissement visant à réduire l'impact des dessertes en forêt	X X X X X X	1
6	Dispositif favorisant le développement de bois sénescents	X X X X X X	2
7	Travaux d'irrégularisation de peuplements forestiers selon une logique non productive	X X X X	3
8	Prise en charge du surcoût lié à la mise en œuvre d'un débardage alternatif	X X X X	2
9	Aménagements artificiels en faveur des espèces justifiant la désignation du site	X X X X	2
10a	Lutte biologique sur maïs et colza	X X X X	3
10b	Lutte biologique sur vigne	X X X X	3
11a	Conservation des prairies pâturées	X X X X	1
11b	Création de surfaces en herbe (faune)	X X X X	3
11c	Création de surfaces en herbe (flore)	X X X X	3
12a	Conservation des prairies de fauche sur sols acides	X X X X	0 2
12b		X X X X	0 2
13a	Conservation des prairies de fauche très courtement inondables et des prairies de fauche eutrophes	X X X X	0 2
13b		X X X X	0 2
14a	Conservation des prairies et pelouses calcicoles	X X X X	0 2
14b		X X X X	0 2
15a	Conservation des pelouses sèches	X X X X	0 1
15b		X X X X	0 1
15c	Restauration des pelouses sèches	X X X X	0 1
15d	Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger	X X X X X X	1
16a	Conservation des prairies paratourbeuses et bas marais neutro-alcalins	X X X X	1
16b		X X X X	1
17	Conservation des mégaphorbiaies	X X X X	3
18	Chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable	X X X X	3
19	Amélioration des connaissances sur les espèces et habitats d'intérêt communautaire	X X X X X X	1
20	Suivi sur les espèces et habitats d'intérêt communautaire	X X X X X X	2
21	Mise en œuvre, évaluation et révision du Docob	X X X X X X	1
22	Cohérence et prise en compte de Natura 2000 dans la définition des documents d'aménagement, projets, programmes et politiques publiques	X X X X X X	1
23	Information et sensibilisation des différents acteurs et usagers	X X X X X X	2

Perspectives 2019 - 2021

Sensibilisation, Communication :

La réalisation de réunions d'information en conseils municipaux, ainsi que des sorties avec les élus seront proposées.

Des animations seront proposées en fonction des sollicitations, ainsi que la réalisation de chantiers Nature (restauration de pelouses sèches, de mares, etc...). Des animations sont également prévues pour le grand public comme pour les établissements scolaires spécialisés. Des articles de presse et encarts dans les bulletins des collectivités seront réalisés sur les enjeux du site Natura 2000

Evaluations des incidences :

Un maintien de l'information est à faire auprès de la Chambre d'agriculture 71, de la SAFER et de l'INAO. Une prise de contact doit être envisagée avec le Conseil départemental 71, ERDF, Réseau ferré de France ainsi qu'une sensibilisation des communes sur la gestion des milieux naturels et semi-naturels : fossés et cours d'eau, bâtiments et ouvrages communaux, bas-côté et haies de bord de routes.

Il est proposé de travailler à la réalisation de fiches techniques thématiques à destination des différents acteurs sur les réglementations et préconisations de bonne gestion.

Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques :

Comme les années précédentes, l'animateur devra veiller aux objectifs du site Natura 2000 dans les contrats de rivières, la GEMAPI, la charte forestière du Clunisois, les territoires à énergie positive (TEPOS/TEPCV), les politiques d'assainissement des eaux usées, le plan paysage et la valorisation du bois bocager ainsi que sur les documents d'urbanisme (PLU, PLUi).

La contractualisation :

Il est proposé de réaliser des réunions agricoles afin de faire l'analyse des MAEC et évoquer des pistes de réflexion pour la prochaine PAC.

Enfin, une sensibilisation du monde agricole est prévue à travers le montage de journée d'information (plans de gestion bocager, prophylaxie, etc...) ainsi qu'autour des ripisylves sur les ruisseaux à Écrevisses.

Monsieur Dury suggère de réaliser une journée haies sur la ferme expérimentale de Jalogny. La fédération de chasse peut également être sollicitée.

En ce qui concerne les contrats forestiers, la réalisation des contrats est prévue, tout comme le développement de l'information par la réalisation de journées d'information avec le CRPF et de formation sur l'irrégularisation.

Enfin, pour les contrats « ni-ni », la réflexion entamée en 2017 sur la restauration et l'entretien des pelouses sèches doit être poursuivie, de même que la communication sur les travaux d'aménagement de clocher, la restauration de mares, la plantation de haies et vergers, etc...

Charte Natura 2000 :

Il est proposé de constituer un groupe de travail sur le volet forestier afin d'inclure des principes généraux applicables notamment lors des transformations (absence de plantation en bordure de cours d'eau, réflexion sur les lisières, etc...)

Inventaires écologiques :

Maintien des prospections chiroptères, Sonneur à ventre jaune, Écrevisse à pattes blanches et autres espèces d'enjeu européen.

La pose de l'enregistreur d'ultrasons sera développée.

Une réflexion sur le suivi régulier du Sonneur à ventre jaune est prévue, de même que pour les Écrevisses à pattes blanches.

Études scientifiques :

Il est proposé de réaliser un plan de gestion bocager sur la commune de La Chapelle sous Brancion. En accord avec la commune, un stagiaire est prévu afin de développer ce travail. Monsieur Pierre-Michel Delpuech, maire de la commune, prend la parole afin d'expliquer la démarche. En tant que président du Pays d'Art et d'Histoire, il met l'accent sur l'intérêt paysager du bocage et la singularité des peupliers plantés en nombre sur tout le territoire communal.

Pistes de travail : l'évolution des boisements, les pelouses sèches et l'aménagement des clochers d'églises et combles de bâtiments municipaux.

Budget prévisionnel 2019 :

L'animation est financée à 100% par l'Etat et l'Europe par des fonds FEADER.

Les coûts indirects (prêt du bureau, téléphone, Internet, photocopies, affranchissement...) sont forfaitisés à 15% des frais de personnels.

En plus de l'animateur du site à temps complet sur l'action, un vacataire est prévu afin de réaliser les fiches techniques thématiques.

Enfin, deux stagiaires sont également envisagés pour l'élaboration d'un plan de gestion bocager.

Une demande de financement a donc été faite comme suit :

Description	Montant total :
Prestation de service, frais de sous traitance	3 648,34 €
Dépenses de rémunération	61 430,49 €
Frais de déplacements, hébergement, restauration	4 112,50 €
Coûts indirects (15% des frais de personnels directs)	9 214,57 €
Total :	78 405,90 €

En tant que président du COSUI, monsieur Bonnetain prend la parole afin de réaliser un appel à candidature pour l'animation du site Natura 2000. Seule candidate, la CC du Clunisois est élue à l'unanimité. François Bonnetain est reconduit dans ses fonctions de Président du Comité de suivi.

Celui-ci conclut la réunion en insistant sur le fait qu'il faut veiller à ne pas rompre la dynamique environnementale actuelle par des problèmes politiciens.

La sauvegarde de la biodiversité est devenue un enjeu de société sur lequel les services de l'État doivent veiller à permettre un travail efficace en donnant les moyens et outils nécessaires.

Le président du COSUI

François BONNETAIN

